

Sous la présidence de Monsieur Morlat,

Etaient présents : Mesdames Balberde, Boisseau, Coutant, Masson, Messieurs Alizon, Breton, Simon.

Monsieur Dumas excusé
20h10 arrivée de Monsieur Patouillard

Secrétaire de séance : Monsieur Breton

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu de la séance du 06 juin 2016.
Le Conseil approuve le compte rendu

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

ORDRE DU JOUR

1. Ex site IBM : convention avec EPFLI (Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental)

Monsieur le Maire a présenté le dossier au bureau de L'EPFLI le 29 juin 2016. Le comité directeur de L'EPFLI demande que soit indiqué dans la convention que la commune de Combleux supportera à hauteur de 10 000 euros par an, les intérêts de la dette à concurrence des sommes qui seront engagées par L'EPFLI (nommé frais de portage dans la convention). Monsieur le maire indique que ce point est non négociable auprès de l'organisme EPFLI.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'EPFLI.

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2. Demande de subvention au Conseil Départemental au titre des petites communes

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le Département a reconduit et augmenté la ligne budgétaire pour l'aide aux petites communes.

La commune de Combleux peut prétendre à cette subvention.

Monsieur le Maire propose que cette subvention soit rattachée à la dépense d'investissement de la mise aux normes du parc d'éclairage public. La dépense s'élève à 19 999,00 €. La subvention Départementale est de 40 % sur un montant de dépense plafonnée à 20 000,00^e HT.

Le conseil Municipal autorise monsieur le maire à signer cette délibération.

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

1- Décision modificative N°1 - rectificatif

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre-article			chapitre-article		
020	Dépenses imprévues	-3 312,81 €			
21-2184	informatique	1 312,81 €			
20-2051	logiciel	2 000,00 €			
2031	Etudes PLU	20 000,00 €			
041-2135	apurement frais études	24 000,00 €	041-2031	apurement frais études	24 000,00 €
			021	Virement de section fonctionnement	20 000,00 €
	TOTAL	44 000,00 €		TOTAL	44 000,00 €

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre-article			chapitre-article		
022	Dépenses imprévues	-1 081,00 €	002		33 889,51 €
022	Dépenses imprévues	8 589,51 €			
014-73925	FPIC	1 081,00 €			
011-6232	Fêtes et cérémonies	5 300,00 €			
023	Virement à section investissement	20 000,00 €			
	TOTAL	33 889,51 €		TOTAL	33 889,51 €

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

2- Questions diverses

Contrat CUI CAE

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec Pôle Emploi pour le remplacement de l'agent d'entretien qui a pris sa retraite.

Les contrats CAE sont aidés par l'Etat à hauteur de 60 % sur 20 heures par semaine sur la base du SMIC. Le complément des heures, soit 15 heures par semaine, sera intégralement à la charge de la commune.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Pôle Emploi.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire indique que des actes d'incivisme sont de plus en plus fréquents sur la commune (vol de drapeaux, fleurs arrachées rue du Cas Rouge et vol de la remorque du tracteur communal dans l'enclos des services techniques avec sa mise au canal).

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un effondrement du dallage au môle s'est produit suite aux inondations, un barriérage a été mis en place et le Syndicat du Canal doit procéder à la réparation.

Les agents de Combleux sont allés aider leurs collègues de Chécly qui sont débordés suite aux inondations.

Présentation du projet école le 5 juillet 2016 à 18h30 aux parents d'élèves.

Réunions :

- Conseil municipal : 22 août 19 h